

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 31 (1985)
Heft: 6

Artikel: Un homme au service des Suisses de l'étranger
Autor: Franzoni, I.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

commence la construction d'un quatrième hôpital. Une fois celui-ci achevé, il le remet, clés en main, à Anna Maria Schönenberger, une doctoresse lausannoise. Baba Maggi, comme l'appellent familièrement les indigènes, a déjà une autre idée en tête, continuer sa marche vers Zinah, ce merveilleux village en pleine savane qu'il découvrit une nuit, suite à une panne de sa jeep, y ériger un hôpital et y finir ses jours. Il y a dix-sept ans de cela. Et plus de onze ans que fonctionne l'hôpital de Zinah.

Un sixième hôpital, dernier de la série, a ouvert ses portes en 1982, à Mada-Masaki, car il n'a pas pu s'empêcher de poursuivre son chemin.

Dans ces faits réside la grande originalité de cette œuvre admirable. Le Dr Maggi ne se contente pas de soigner. Il bâtit en dur pour que le combat qu'il mène continue après lui.

Généraliste, spécialiste en tout, chirurgien, pédiatre, dentiste, gastro-entérologue, il pratique l'architecture, n'ignore rien à la mécanique, sait conduire un chantier et cela sans vouloir être exhaustif.

Le Docteur Maggi a fêté son 75^e anniversaire le 3 mars 1985 et en a consacré près de 40 au service des autres.

Bon anniversaire Docteur Maggi et merci.
SSE/I. Franzoni



a cessé son activité

Un homme au service des Suisses de l'étranger



Monsieur Schürch, vous êtes lié comme pas un à l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). Vous avez fait vos débuts au Secrétariat, comme jeune avocat, en tant que collaborateur et membre de plusieurs commissions de 1934 à 1941. A partir de 1943, vous avez siégé à la Commission des Suisses de l'étranger (CSE) dont vous avez été le président de 1959 à 1966.

– Qu'est-ce qui vous a poussé vers cette «vocation»? Comment

êtes-vous entré en contact avec la problématique liée à la 5^e Suisse?

Tout jeune avocat, à 24 ans, je cherchais un emploi, à l'époque où une pléthore de juristes faisaient de même. La Confédération opérait une réduction des salaires due à une période de déflation; par contre, le Secrétariat des Suisses de l'étranger (SSE) proposait une rétribution de fr.s. 600.– par mois, ce qui me permettait ... d'épouser ma fiancée.

Toutefois, les questions concernant nos compatriotes émigrés ne m'étaient pas totalement méconnues et indifférentes, mon père ayant déjà présidé la CSE pendant quelques années.

De plus, un séjour à l'étranger, à l'âge de 19 ans, me permit de «toucher du doigt» les problèmes auxquels les Suisses de l'étranger pouvaient être confrontés.

Pourquoi vos tâches vous passionnèrent-elles?

Ma première activité, en qualité de collaborateur d'une personnalité que j'ai fort appréciée, M^{lle} Alice Briod (ndr. Directrice du SSE, elle prit sa retraite en 1959, après

Gerhart Schürch

Né le 23.3.1910 à Bienne.

Avocat, Docteur en droit.

1934–1940	Collaborateur au Secrétariat des Suisses de l'étranger
1943–1984	Membre de la Commission des Suisses de l'étranger
1949–1953	Président du Comité Central de la Nouvelle Société Helvétique
1959–1966	Président de la Commission des Suisses de l'étranger
1941–1944	Avocat des mineurs de l'Oberland bernois
1947–1948	Délégué du Don Suisse
1962–1975	Directeur des finances de la ville de Berne
1962–1971	Député au Grand Conseil bernois
1968	Chef de mission du CICR pendant la guerre civile au Nigeria (Biafra)
1971–1979	Conseiller national
1976–1980	Député au Conseil de l'Europe

Sur le plan militaire il fut Officier d'Etat major général et Commandant d'un régiment d'infanterie de montagne.

Monsieur Schürch a renoncé à son mandat auprès de la Commission des Suisses de l'étranger en mai 1984, dans le cadre du Congrès annuel. Nous le remercions de son dévouement, au nom également de tous nos compatriotes de l'étranger qui ont pu l'apprécier et profiter de sa collaboration pendant 50 ans.

32 ans d'activité au service de nos compatriotes hors frontières), m'a procuré beaucoup de satisfaction et m'a passionné, au point que pour toute ma vie, je suis resté lié aux activités de l'Organisation. Il était donc normal, qu'après mon retrait du SSE, on me propose de devenir membre de la Commission. Ensuite, indirectement, par le truchement de la présidence du Comité Central de la Nouvelle Société Helvétique (NSH), je fus à nouveau actif dans les problèmes des Suisses de l'étranger, l'OSE étant le seul enfant qui lui soit très proche.

En tant qu'avocat, j'étais complètement libre d'organiser, à mon gré, mes activités accessoires. Certains de mes collègues entrèrent dans des conseils d'administration, j'ai préféré m'occuper des Suisses de l'étranger et j'ai accep-

té d'abandonner, pour un temps, une partie de mes activités professionnelles pour devenir, en 1958-59, vice-président de la CSE, chargé de la réorganisation administrative et des méthodes de travail du SSE, et, par la suite, je fus élu Président de l'OSE.

Quel fut le poids de la réorganisation de l'OSE?

L'idée de base qui a présidé cette réorganisation en 1959 était d'étendre la participation des Suisses de l'étranger à la vie nationale helvétique, de donner à l'Organisation un statut juridique ouvert à tout développement, tout en conservant la liaison entre la NSH et l'OSE, et enfin de renforcer le SSE. Il s'agissait, en somme, de faire de la CSE un instrument à caractère plus politique, soit de transformer cette assemblée à caractère familial (pres-

que un club privé) en une institution représentative et, par là, efficace. Une Commission donc, avec suffisamment de souplesse pour qu'il soit tenu compte des principes démocratiques de représentation, en même temps que pour faire face aux situations et besoins de la communauté extrêmement complexe des Suisses résidant à l'étranger.

Parmi les nombreuses charges que l'on peut associer à votre nom, nous avons déjà évoqué celle de Président du Comité Central de la NSH. Quel est le véritable lien entre l'OSE et sa société mère?

Fondée en 1914, la NSH a vu grossir ses rangs par des groupes de l'étranger dès 1918: Londres, Athènes, etc..., sociétés suisses

(Suite à la page 20)

SÉJOURS — VACANCES — RETRAITE

dans un cadre idyllique au climat privilégié, devenez propriétaire, à des conditions actuellement très favorables, sur



LA RIVIERA VAUDOISE

D'UN APPARTEMENT OU D'UNE RÉSIDENCE

à 1 h. de Genève, 2 h. de Zurich et 1/2 h. des stations de ski réputées.

A l'approche de votre prochain passage en Suisse, programmez de nous rendre visite et demandez-nous dès maintenant de vous adresser la liste d'appartements et de résidences classés «**Vue panoramique**».

Nous serons très heureux de vous connaître et de vous faire apprécier, sans aucun engagement, tout le charme de notre région.



COFIDECO SA

Agence immobilière

Grand-Rue 52
1820 Montreux (Suisse)
Tél. 021 63 73 73

Intéressante et unique en son genre, l'initiative du Centre culturel du Val-de-Travers qui organise
du 22 juin au 21 septembre 1985
à Môtiers, dans le Canton de Neuchâtel une

Exposition nationale de sculpture en plein air

L'exposition, qui réunit l'œuvre d'une soixantaine des sculpteurs parmi les meilleurs de Suisse, s'étale sur un circuit. Deux heures de marche sont nécessaires pour parcourir, au milieu de la nature, les sentiers de forêt parsemés d'œuvres d'art. Cependant, certains points de la promenade sont accessibles en voiture pour les personnes âgées. L'accueil des visiteurs se fait à la Maison des Mascarons où sont exposées les petites pièces. De là, ils traversent le village historique du XVIII^e siècle pour monter au Plat de Rieux, en passant par la cascade. Les visiteurs redescendent de l'autre côté de la montagne, puis, en longeant la Sourde, reviennent au centre du village.

Lors de vos vacances en Suisse, nous vous invitons à venir admirer ce panorama de la sculpture suisse de la fin du XX^e siècle et à passer un après-midi culturel en plein air. Vous en serez enthousiastes!

comprises depuis dans l'OSE mais qui ont encore gardé dans leur nom les 3 lettres NSH. Puis, petit à petit, le cadre s'est élargi par l'arrivée des sociétés de tir, de bienfaisance, de gymnastique et autres. L'OSE se transformait donc en une organisation de plus en plus universelle, perdant par là son caractère élitiste. Elle est devenue le représentant, à l'intérieur du pays, de tous les Suisses de l'étranger organisés.

La liaison entre la société mère en Suisse et l'OSE est étroite, sans être rigide, la CSE et le SSE conservant séparément une grande liberté d'action et une indépendance financière.

Faisons un pas en arrière et allons pêcher dans vos souvenirs: quelles furent vos préoccupations pendant votre période au SSE?

Plusieurs objets, certains pendants aujourd'hui encore, étaient à l'ordre du jour ces années-là.

Le plus encombrant, au moins au sens matériel, était celui de la taxe d'exemption du service militaire. Au fond, il ne s'agissait que d'un petit problème, mais qui agaçait nos compatriotes émigrés. Le mécontentement suscité dans les colonies par la législation relative à cette taxe prélevée, d'abord pour une période illimitée, ensuite pendant 8 ans dès la prise de domicile à l'étranger, était réel. En effet, le régime de la taxe avait, pour certains, comme conséquences, le détachement partiel du pays, une tendance croissante à la naturalisation étrangère et l'on constatait un sentiment de rancœur à l'égard des autorités fédérales et de leurs représentants à l'étranger.

On arriva, bien plus tard, à une solution de compromis: le maintien en soi du principe de la taxe, mais avec des allègements (paiement pendant 3 ans seulement).

Une deuxième grande question

était celle de la représentation: il s'agissait de faire accepter l'OSE comme une vraie institution qui puisse parler au nom des Suisses de l'étranger. Une reconnaissance donc vis-à-vis des autorités suisses.

Le droit de vote constituait un autre problème épineux. Une première étape fut franchie avec l'acceptation, en 1966, par le peuple et les cantons, de l'article constitutionnel 45 bis, donnant à la Confédération la compétence de renforcer les liens des Suisses de l'étranger avec leur patrie. L'article voté, on aboutit, mais avec combien de difficultés et d'obstructions, également de certains compatriotes émigrés, à la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger en 1975, donnant au Suisse résidant hors frontières et qui entend exercer ses droits politiques, la possibilité d'en faire la demande, par l'intermédiaire de la représentation suisse à l'une de ses communes d'origine ou de son précédent domicile suisse. Actuellement, on tente d'obtenir les droits civiques par correspondance, ce qui n'ira pas non plus très facilement.

Quel fut le rôle du SSE pendant la période de la guerre?

Lors de la mobilisation, le retour en masse des Suisses de l'étranger créa des problèmes extrêmement compliqués. Bon nombre de compatriotes émigrés rentraient au pays pour faire du service actif, sans pour autant avoir reçu d'ordre de marche. Avec l'introduction de la compensation militaire, la question sociale fut réglée de manière satisfaisante.

Les difficultés survinrent surtout à la fin de la guerre, lorsqu'un grand nombre de concitoyens, en fuite, notamment d'Allemagne, affluèrent en Suisse. On affronta, à l'époque, un chapitre délicat et douloureux de notre histoire: la réassimilation de Suisses déracinés et démunis de tout bien matériel, rentrant dans leur pays d'ori-

gine, parfois après des générations de vie à l'étranger. Le Département fédéral des affaires étrangères d'alors créa plusieurs organes s'occupant de l'assistance matérielle des Suisses de l'étranger rapatriés, tandis que le SSE s'efforça, avant tout, d'aplanir les difficultés de tous ordres auxquelles ces personnes devaient faire face.

Comment voyez-vous l'évolution du SSE?

Une remarque tout d'abord: on a souvent essayé, de divers côtés, de transformer le Secrétariat en un Office fédéral des Suisses de l'étranger. A mon avis, il s'agirait d'une erreur. Il faut tout mettre en œuvre pour que le SSE reste une institution de droit privé, respectée, entendue et maintenue (également au sens matériel) par des forces bénévoles. L'OSE doit essayer de devenir toujours plus représentative, être un partenaire valable au niveau fédéral, pour toutes les questions relatives aux Suisses de l'étranger, surtout lors des procédures de consultation.

Une constatation ensuite: la modification structurelle du corps de nos compatriotes de l'étranger, qui ne présente plus le même caractère qu'autrefois, les séjours à l'étranger étant très souvent limités dans le temps, change les problèmes. Organiser les communautés de compatriotes résidant hors frontières est devenu plus complexe. Le SSE remplit fort bien cette tâche, mais il faut continuer à travailler dans cette direction et trouver des solutions pour sensibiliser la nouvelle génération, l'intéresser aux activités de l'Organisation, peut-être à travers une propagande auprès des chefs d'entreprises helvétiques qui pourraient agir comme «courroie de transmission». Je vois là une nouvelle tâche pour le SSE.

*Propos recueillis par
I. Franzoni/SSE*